

2020

VOUS AVEZ DES DIFFICULTÉS
À REMPLIR VOTRE
DÉCLARATION D'IMPÔTS ?

LA MAIRIE
À VOTRE
SERVICE

PERMANENCE IMPÔTS

LE SERVICE DE LA COHÉSION
SOCIALE DE THÔNEX PROPOSE
DE VOUS AIDER.

De février à avril, la commune met à disposition un professionnel pour remplir votre déclaration d'impôt pour un montant de CHF 25.-



INSCRIPTION

Dès le 8 janvier 2020 au service
de la cohésion sociale de Thônex



PRIX

La participation financière de CHF 25.-
sera encaissée lors de l'inscription



RENSEIGNEMENTS

Service cohésion sociale, +41(0)22 869 39 70
[https://www.thonex.ch/vivre-a-thonex/
mes-aides/permanences/](https://www.thonex.ch/vivre-a-thonex/mes-aides/permanences/)

BARÈMES		
	REVENU BRUT ANNUEL	FORTUNE
Personne seule	CHF 60'000	CHF 30'000
Couple	CHF 80'000	CHF 50'000
Personne en plus à charge	CHF 10'000	CHF 5'000



Le Maire,
Philippe Decrey